



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°21/041
Direction territoriale du Havre

HAROPA PORT et la Société NORGAL, route de la Chimie – 76700 GONFREVILLE L'ORCHER, SIREN n°777 344 623, ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 21-022 le 26/08/2021, portant sur la dépendance du domaine public située route de la Chimie sur la commune de Gonfreville l'Orcher en vue d'une activité de stationnement de camions citernes et de véhicules légers.

La conclusion de cette Convention d'Occupation Temporaire n'a été précédée d'aucune procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3, 4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, au vu des caractéristiques particulières des terrains, notamment géographiques, ces derniers constituant des dépendances du site principal.

Description de la dépendance : 4 parcelles de terrain d'une superficie totale de 7 804 m².
Durée de la convention : 14 ans à compter du 01/01/2021.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 21-022 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.